**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 28 (1940)

Heft: 4

**Artikel:** La garnison fribourgeoise du fort de Barraux

**Autor:** Parc, Yves du

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-817958

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

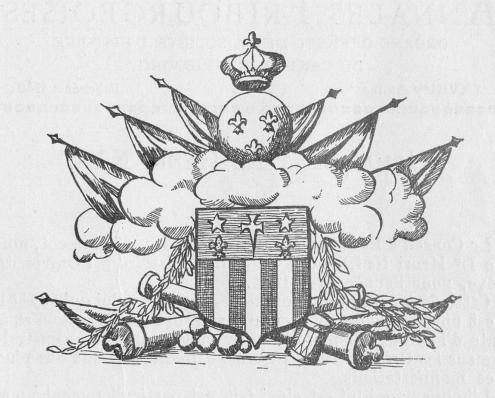
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 26.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# La Garnison fribourgeoise du fort de Barraux

par le Comte Yves du PARC.

Lorsqu'on se rend de Chambéry à Grenoble par la majestueuse vallée du Graisivaudan, qu'emprunte le cours de l'Isère, on rencontre, au premier tiers de la route, sur la droite, une sorte de terre-plein adossé à la muraille orientale du massif de la Grande Chartreuse, et dominant, d'environ cent mètres, la vallée de l'Isère. Juchée sur ce plateau, la commune de Barraux, canton du Touvet, arrondissement de Grenoble, étale ses hauts toits d'ardoises et de tuiles, qui se pressent autour d'une église reconstruite hélas, vers 1880.

C'était, jusqu'à la fin du XVIe siècle, au mandement de La Buissière, bailliage de Graisivaudan, une humble et paisible petite paroisse, entourée de labours, de bois de châtaigniers et de vignes d'une certaine renommée, lorsqu'en 1597, vers la fin de la VIIIe guerre de religion, Charles-Emmanuel le Grand, duc de Savoie, décida de marquer un point contre son adversaire le roi de France, en construisant un fort, sur le petit plateau de Barraux situé en Dauphiné. Il possédait, déjà, non loin de là, en Savoie, la place-forte des Marches et surtout celle de Montmélian, véritable clef des communications entre Chambéry, la Tarentaise, la Maurienne et le Graisivaudan. Mais Barraux, fort savoyard, construit en terre française, devait être pour Charles-Emmanuel, moins un ouvrage de sécurité, qu'une sentinelle avancée vers Grenoble, et par dessus tout, une manifestation tangible de son éternel esprit de revendication et d'empiétement. Son projet fut exécuté au cours de l'été 15971.

On comprend que les Grenoblois aient regardé d'un très mauvais œil l'établissement des Savoyards, si près de leur industrieuse cité. Ils eurent tôt fait de s'ouvrir de leurs craintes d'un raid sur Grenoble à Mgr de Lesdiguières ², qui commandait pour le roi la province de Dauphiné. Lesdiguières leur répondit: «Laissez-les faire, ils font ce fort-là pour nous. Je le leur prendray, quand ils l'auront achevé ». On faisait, d'ailleurs, grand bruit à la Cour sur

¹ Le fort fut commencé le 24 août 1597, jour de la fête de St-Barthélemy. C'est sous ce vocable qu'il est parfois désigné. Mais l'eau y manquait. Ce ne fut qu'au cours de l'année 1604 que fut foré le puits monumental qu'on y voit encore. Cette date nous est donnée par un acte qui relate qu'un maçon de Sisteron, du nom de Vincent Brun, y trouva la mort, le jeudi 2 décembre 1604, en tombant du haut en bas du puits. Les travaux étaient conduits par Jacques Clavier, « entrepreuneur du puys qui est faict par Sa Majesté au Fort de Barraulx ». (Archives départementales de l'Isère (ADI), Grenoble, III-E. 4837, f° 147.)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> François de Bonne (1543-1626), duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, dernier connétable de France.

ce que le duc de Savoie « trouvoit de la consolation à ses malheurs, dans la vanité de faire un fort sur les terres du Roy ». On imputait moins cette entreprise à la hardiesse du duc, qu'à la négligence de Lesdiguières. Henri IV, luimême, s'en plaignait jusqu'à dire à ce dernier « qu'il luy faisoit un grand desservice de ne s'y pas opposer ». Mais Lesdiguières lui dépêcha aussitôt le baron de Luz « pour le supplier de ne s'en mettre nullement en peyne, et pour luy représenter que ce fort estoit si nécessaire en cet endroit-là, que quand le duc ne l'y feroit point, il faudroit que Sa Majesté l'y fist faire, que c'estoit un Pentagone fort complet, et que quand il seroit achevé, il le prendroit sans canon, sans siège et sans qu'il en coustast un escu » ¹.

Aussi Lesdiguières fit-il préparer une expédition dans le plus grand secret et, la nuit du 15 mars 1598, au clair de lune, avec quelques hardis Dauphinois, il enleva en deux heures le beau fort tout neuf, que seules défendaient quelques compagnies du régiment de Bellegarde. La ruse et la surprise avaient joué un rôle de premier plan dans cet assaut, dont une relation primesautière et pleine de saveur nous a été conservée dans un écrit anonyme du temps, intitulé: « Brief discours de la prinse faicte par Monsieur de Lesdiguières, le dimanche 15 mars 1598, du fort que le Duc de Savoie avoit faict faire à Barraulx en l'an 1597 » et sorti des presses de Thibaud Ancelin à Lyon en 1598.

Après ce beau succès, qui n'avait coûté que deux morts et deux blessés aux troupes royales, le fort de Barraux se retournait contre son auteur et devint le chien de garde du Haut-Graisivaudan, face aux places-fortes savoyardes. Sa nouvelle garnison française se composa, dès le début, de la compagnie de Lesdiguières et de la compagnie d'Arces. Peu de temps après, une compagnie fribourgeoise viendra les y rejoindre, sous le commandement de l'ancien

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Histoire du Connétable de Lesdiguières, par Louis Videl, son secrétaire, Paris, François Mauger, 1656, tome I, livre VI, chapitre VII, p. 390-393 et 399-404.

avoyer de Fribourg, Jean de Lanthen-Heyd, plus connu en France sous le nom de colonel Heyd.

C'est cette compagnie, qui séjournera à Barraux de 1603 à 1648, ainsi que sa cadette, créée en 1674 et réformée

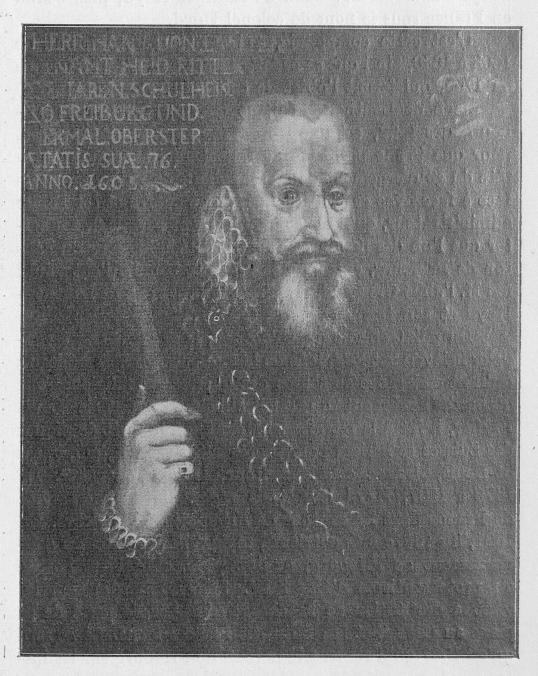
en 1755, qui feront l'objet de cette étude.

Jean de Lanthen-Heyd, né en 1529, avoyer de Fribourg dès 1562, est une trop grande figure fribourgeoise, pour que je me permette de rappeler ici son œuvre à la tête du gouvernement de la république de Fribourg, mais face à face avec ce brillant homme de guerre et cet habile administrateur, qu'il me soit simplement permis de souhaiter que l'un des membres de la Société d'histoire du canton de Fribourg, entreprenne un jour, comme l'eût voulu feu M. l'abbé Gremaud, de faire revivre « Jean de Lanthen-Heyd et son temps ».

Du point de vue qui m'occupe, je me bornerai à rappeler brièvement les jalons de la glorieuse carrière militaire qu'il fit en France au temps des guerres de religion. Tout d'abord, lieutenant du célèbre colonel lucernois Louis Pfyffer, il fut à la retraite de Meaux, où la forêt de piques des Suisses se hérissa pour protéger Charles IX, qui, après St-Denis, Jarnac et Moncontour, le créa chevalier. De 1570 à 1587, Heyd leva trois régiments pour le service de France dans les cantons de Fribourg et de Soleure. En 1591, il en lève un quatrième, malgré l'opposition du gouvernement de Fribourg, qu'il préside, et qui est hostile au protestantisme d'Henri IV. Son insubordination lui vaut la destitution de sa charge d'avoyer, la perte de sa place au Conseil et la confiscation de ses biens. Ce ne sera qu'en 1597 qu'il recevra le pardon de Fribourg sur les ins tances du duc de Nevers 1.

Heyd et son quatrième régiment entrèrent en France le 22 novembre 1591. En 1593, le régiment de Lanthen-Heyd est au siège de Dreux et à l'abjuration du roi, en 1594 au sacre d'Henri IV à Chartres, à la prise de Paris,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (D.H.B.S.), Attinger, Neuchâtel, 1928, IV, 452.



(Photo Rast, Fribourg.)

Jean de Lanthen-Heyd (1529-1609).

Propriété de M. le Comte de Zurich, à Fribourg.

au combat de La Fère, au siège de Laon, puis en Bretagne où il défait les troupes du duc de Mercœur, au siège du château de Courlais. En 1595, il se distingue, avec le corps du baron de Molac, au combat de Guimer, près de Quimperlé et à la prise de Quintin sur les Ligueurs bretons <sup>1</sup>.

Lorsque, le 2 mai 1598, la paix de Vervins mit fin à la VIIIe guerre de religion, Henri IV licencia les trois régiments suisses qu'il avait à son service, et parmi eux, le régiment de Lanthen-Heyd. Mais soucieux de récompenser, d'une part, les services de leurs trois colonels, et d'assurer, d'autre part, dans une époque bien troublée, sa garde personnelle, en retenant auprès de lui quelques-uns de ces « bons compères », qu'il avait vus à l'œuvre si souvent, Henri IV conserva à chacun des trois colonels Gaspard de Gallaty, Balthazar de Grissach et Jean de Lanthen-Heyd, sa compagnie colonelle réduite à cent hommes. Il écrivit, à cet effet, la lettre suivante à Sully:

## « Mon amy,

« ...Pour le licenciement des Suisses, j'ay songé depuis « à ce que Messieurs de Bellièvre <sup>2</sup> et de Sillery <sup>3</sup> m'en escri-« vent et dont ils vous ont parlé, et ay résollu, tant pour « le bien de mon service, que pour les raisons qu'ils me man-« dent, que j'entretiendray encor pour quelques temps « aux collonels Gallaty, Heyd et Balthazard, à chacun une « compagnie de cent hommes, que je vous prie à pourvoir « à leur entretènement... Adieu, le sixième jour de novem-« bre » (1598).

HENRY 4.

(A suivre.)

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Zurlauben, Histoire militaire des Suisses, VI, 159-232.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pomponne de Bellièvre (1529-1607), ambassadeur ordinaire en Suisse 1566-1571, surintendant des Finances 1575, chancelier de France 1599.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Nicolas Brûlart, marquis de Sillery (1544-1624), ambassadeur ordinaire en Suisse 1587-1595, négociateur de la paix de Vervins, chancelier de France 1607-1616.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Mémoires de Sully, éd. orig. 1638, I, 397-398.